



Déclaration FSU 77, CTSD 25 mai 2021.

Mme l'Inspectrice d'Académie, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

En premier lieu, nous regrettons les modalités retenues pour cette instance. Le choix du distanciel ne favorise pas les échanges dans l'intérêt de nos collègues et de leur école. Lors de la première phase de « carte scolaire » le CTSD de février dernier avait été précédé de deux groupes de travail en présentiel qui avaient permis des échanges nourris, de véritables discussions qui avaient ensuite rendu possible la tenue du CTSD en distanciel puisque la plupart des situations d'écoles avaient été évoquée.

Pour cette deuxième phase, nous aurions aimé soit un groupe de travail préalable, soit la tenue de ce CTSD en présentiel.

Si notre département bénéficie d'une dotation de 136 postes pour l'an prochain, cette année encore, les choix du ministère pèsent sur la carte scolaire en orientant l'utilisation des postes sur certaines priorités.

En amont des travaux du premier CTSD, nous avons informé la population de notre département sur la triste réalité du taux d'encadrement dans les écoles du 77. La Seine-et-Marne est la dernière de la classe suivant ce critère. Et les chiffres sont têtus : pour simplement atteindre la moyenne nationale, c'est de 814 postes dont nous avons besoin ! Une moyenne nationale dont vous savez qu'elle est bien supérieure à celle des autres pays de l'OCDE... que les ministres successifs prennent en exemple en oubliant cette petite précision !

Vous aviez, Madame l'Inspectrice d'Académie, à l'issue du précédent CTSD, indiqué à la presse locale que votre analyse "se base sur une méthode de calcul différente » sans contester toutefois notre travail. En effet, les chiffres officiels publiés par le Ministère et utilisés dans nos calculs sont rigoureusement les mêmes. Il s'agit du nombre total d'élèves dans le 1er degré public et du nombre total d'enseignants dans le 1er degré public.

Que vous en tiriez, comme nous le faisons le nombre d'élèves par enseignant ou, comme vous, le nombre d'enseignants pour 100 élèves, cela ne change rien à la comparaison que chacun peut faire à la lecture du classement qui en résulte.

Ainsi, pour la Seine-et-Marne, avec 156 372 élèves et 8 243 enseignants recensés à la rentrée 2020, cela donne respectivement :

$156\,372 / 8\,243 = 19$ élèves par enseignant dans le premier cas ;

$8\,243 / (156\,372/100) = 5,27$ enseignants pour 100 élèves dans le second.

Et comme nous le disions il y a quelques instant : les chiffres sont têtus... on peut les retourner dans tous les sens, il n'en reste pas moins que la Seine-et-Marne est toujours dernière du classement, cela ne change pas et, plus inquiétant, l'écart avec les autres départements s'accroît et le retard calculé en nombre de postes qu'il faudrait lui donner pour avoir un meilleur taux d'encadrement s'amplifie. Dernière du peloton dans l'académie sans doute la plus difficile de France ! Sachez, Madame l'inspectrice que cette réalité-là pèse dans nos écoles !

C'est d'ailleurs pour les éclairer sur cette réalité que le SNUipp-FSU s'est adressé aux parlementaires pour qu'ils agissent pour obtenir un collectif budgétaire permettant une augmentation du nombre de places au concours et une rallonge en postes, comme cela été possible l'année dernière en raison de la crise sanitaire. Il s'agit aussi de créer des postes ASH, notamment en ULIS collège et des supports de départ en formation pour développer notamment les RASED face aux conséquences psycho-éducatives de la crise. Nous espérons qu'ils prendront conscience de l'urgence de la situation !

Du reste et plus largement, la sortie de crise nécessite un plan d'investissement massif pour la jeunesse et l'éducation.

C'est pourquoi, nous serons ainsi dans l'action le mercredi 2 juin 2021.

Un pays capable du « quoi qu'il en coûte » pour sauver l'économie se devrait d'avoir les mêmes exigences pour l'Education de sa jeunesse ! Sauf à penser que l'économie vaut plus que nos élèves !

C'est ce que nous comptons rappeler lors de ce rassemblement du 2 juin prochain ...-Avec la FSU 77 , le SNES-FSU 77, le SNUipp-FSU 77, la CGT Educ'Action 77, SUD Éducation et la FCPE 77 nous dénoncerons l'œuvre destructrice de J.M. Blanquer et les conditions d'enseignement de cette année, sans quoi la rentrée de 2021 sera à l'aulne de celle que nous venons de subir, placée sous le sceau du mépris et du « débrouillez vous ».

Depuis septembre dernier, le SNUipp-FSU n'a cessé de porter le renforcement des mesures sanitaires afin de protéger les élèves, leurs familles et les personnels des écoles. Nos actions syndicales ont permis d'améliorer le protocole et d'obtenir des concessions du ministère qui a enfin acté une partie de nos exigences avec la fermeture de la classe dès le premier cas positif et la non-répartition des élèves en cas d'enseignant·e absent·e. Mais quelle lourdeur, quelle lenteur... que de temps perdu pour que le ministère arrive simplement à constater que le réel existe et que nos revendications concernant la crise sanitaire étaient simplement le reflet des inquiétudes du terrain ! Des mois de perdus, pour arriver à des conclusions qui semblaient évidentes depuis le début de la crise (pas de brassages, fermetures des classes...), évidentes sauf rue de Grenelle. Rue de Grenelle où l'urgence semble toujours à savoir comment on va pouvoir communiquer pour donner l'impression que l'on agit ... pourquoi pas sauter à la marelle ici, faire des barres parallèles là. Un grand spectacle qui fait oublier que dès la rentrée passée, les tests pour les enseignants disparaissent et que la vaccination n'est même pas organisée pour eux, alors qu'elle l'est, dans bien des centres, pour les forces de l'ordre ! . Nous resterons vigilants pour que ces mesures se pérennisent. Nous continuons à revendiquer la réalisation de tests salivaires massifs pour les élèves en ciblant mieux les zones en tension, exiger des masques chirurgicaux, poursuivre notre campagne pour un réel accès prioritaire à la vaccination pour le personnel et un recrutement massif pour pallier les absences qu'elles soient dues au Covid ou non.

Au sujet des tests salivaires, nous vous avons alerté et dénoncé les modalités de tests salivaires « à la maison » menés sur la commune de Chelles. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de votre part.

A la nouvelle surcharge considérable de travail que vous demandez à nos collègues directrices et directeurs ainsi qu'à l'ensemble des équipes, nous nous interrogeons sur la

pertinence de ce choix et n'y voyons que l'unique volonté de satisfaire quantitativement aux objectifs de tests salivaires du ministère de l'éducation nationale.

Une telle modalité de passation des tests ne répondra pas à l'objectif de casser d'éventuelles contaminations dans les établissements scolaires. Ainsi, la première école chelloise à avoir inauguré cette nouvelle modalité de passation des tests salivaires a connu plus de 30% des prélèvements effectués inexploitable par le laboratoire.

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès de ce laboratoire afin que ce dernier réalise les prélèvements salivaires.

Enfin sur les salaires, les organisations syndicales, CGT, FA-FP, FSU et Solidaires, appellent à faire du 15 juin prochain une journée d'actions et d'interventions pour que s'ouvrent sans tarder de véritables négociations pour obtenir une augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures générales.

Je vous remercie.